

Des arbres de la laïcité plantés dans trois communes

François Tarian, Élisabeth Blanchet et Ghyslaine Bureau, respectivement maires de Chavenon, Chappes et Murat, avait choisi symboliquement la date du lundi 9 décembre, pour honorer la promulgation de la loi de 1905 dite « loi de séparation des Églises et de l'État ».

Ils ont planté un arbre de la laïcité dans chacune de leur commune en compagnie des conseillers municipaux, des élèves, des enseignants et des parents d'élèves.

Un attachement fort à la laïcité

Elles réaffirment ainsi leur attachement à la laïcité. La forte implication des ensei-

gnantes des trois communes a permis, à travers de chants et de travaux scolaires, de sensibiliser les élèves sur ce qu'est la laïcité.

Cette plantation s'est déroulée en présence de représentants de l'Observatoire de la laïcité de l'Allier représenté par Michel Augustin et Michel Dupont qui subventionne cette plantation, des membres de l'Union départementale des DDEN (Thierry Dumont) qui offre une plaque qui sera apposée à côté de chaque arbre et des délégués locaux Gilles Malet, Martine Meloux et Liliane Sommeille à l'origine de ces projets, conduits par leur président Bruno Confesson. ■



PLANTATION. Élèves et personnalités ont planté un arbre de la laïcité sur les trois communes.